

Samedi 11 Juin à VIGNOC

Inauguration du «City»

Animations
gratuites
de 14h à 18h



> P3
La Gaufrierie



> P7
Samedi 9 juillet



> P 9-11
Conseils municipaux

A 20h30
Projections
de 5 courts métrages
sur la vie des ados
(à partir de 12 ans)
à la salle
polyvalente

Restauration sur place
à partir de 18h30
avec
Nomad Gourmand
Food truck



Les beaux jours sont en vue avec leurs lots de fêtes et de manifestations diverses. Vous pouvez noter d'ores et déjà dans vos agendas le 11 juin au terrain multisport, pour un après-midi d'activités sportives, afin de marquer son inauguration, avec le concours des associations sportives et le GPAS.

A noter également, le 9 juillet, date retenue pour les fêtes du 14 juillet. Ne pas oublier toutes les manifestations annoncées dans cette publication, qui animeront notre village tout au long des mois de mai et de juin.

En début de ce mois d'avril, nous avons voté le budget communal. Il n'y aura pas de modification des taux d'imposition ni à la commune ni à la communauté de commune du Val d'Ille. Vos élus estiment que la facture des contributions diverses est assez salée pour tous sans en rajouter au niveau local.

Nous nous sommes contraints à rechercher des économies sur les frais généraux,

là où le service rendu ne sera pas affecté, essentiellement le scolaire et le périscolaire, car du côté de l'Etat les dotations diminuent toujours.

Pour ce qui concerne l'aide au tissu associatif communal, nous privilégierons les associations qui s'intéressent aux jeunes, qui les éduquent et les occupent.

L'investissement sera réduit au strict nécessaire, c'est-à-dire à l'amélioration des bâtiments scolaires pour garantir la sécurité et la qualité de vie des enfants, des infrastructures communales (routes), et au remboursement de la dette afin de se préparer des jours meilleurs. Le terrain multisport est cette fois complètement opérationnel, son revêtement synthétique et le marquage au sol ont été réalisés à la faveur du retour du soleil. Nous constatons que les jeunes n'ont pas attendu pour investir cet équipement qui est mis à leur disposition depuis les vacances de Noël.

Les jardins familiaux ont été attribués le 14 avril dernier, 11 familles volontaires en ont été bénéficiaires. Il reste encore au moins autant d'emplacements disponibles, les familles intéressées peuvent les réserver à la mairie. Cette réalisation me permet de souligner l'engagement du Conseil des Sages à nos côtés pour réfléchir et proposer des améliorations qui profitent à tous, que l'ensemble des volontaires qui s'y investissent trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Pour une meilleure information de ses concitoyens, la mairie propose de mettre en place un service d'information par mail ou SMS. Si vous êtes intéressés, merci de communiquer vos adresses mails ainsi que vos numéros de portable à la Mairie.

**5 juin
Remise
des médailles
de la famille**



Sacs jaunes

Les sacs jaunes sont ramassés tous les jeudis matins des semaines paires. Ne déposez pas vos sacs trop tôt pour éviter la dispersion des débris sur la chaussée (vent, animaux...). Merci de respecter l'environnement de tous. Prochain passage : jeudi 19 mai.

Inauguration du terrain multisport

Le 11 juin, de 14h à 18h, tous les jeunes Vignocois sont invités à participer à différentes activités sportives.

A 18h00, inauguration du « City » avec la participation de la municipalité, la Communauté du Val d'Ille et le groupe Launay.

La soirée continue avec un camion food truck, ainsi chacun pourra manger sur place.

A 20h30, diffusion de *Questions de jeunesse*, 5 courts métrages sur la vie des ados (à partir de 12 ans) dans la salle polyvalente. La projection sera suivie d'un échange.

Toute cette journée s'organise avec la participation de l'ASVHG Foot et Basket, de l'Asphalte de Guipel et du GPAS (Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale). Venez nombreux.

Compteurs Linky

ATLANTECH est mandatée par ERDF pour effectuer la pose du nouveau compteur Linky. Ce compteur fait partie du réseau électrique et à ce titre est propriété de la concession. Grâce aux compteurs Linky installés dans tous les foyers, le réseau de distribution d'électricité évolue. ERDF pourra piloter le réseau plus efficacement, y compris pour la production d'électricité issue des énergies renouvelables. Linky facilitera vos économies d'énergie notamment par un accès simplifié à vos consommations.

Pour toute information complémentaire, les équipes d'ERDF se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 17h au : 0 800 054 659 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous remerciant, par avance, du bon accueil que vous réserverez au technicien de l'entreprise **ATLANTECH** qui interviendra chez vous et qui sera identifiable par un badge marqué de la mention :



Davantage d'informations sur le site de la mairie de Vignoc.

Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet

Rappel réglementaire

Pour rappel, il est interdit de traiter chimiquement à moins de 1 m de tout point d'eau (ruisseau, fossé, avaloir d'eau pluvial ...) depuis 2005 en Bretagne.

Mais la meilleure façon de limiter l'effet de ces produits sur la santé, la qualité de l'eau et l'environnement est encore de ne plus les utiliser au jardin.

Vous trouverez sur le site www.jardineraunaturel.org de nombreux conseils et astuces pour vous passer de ces produits.



Inauguration des jardins familiaux



Le jardin familial est un lieu de jardinage et un espace pour développer le lien social.

Ce projet mis en place en lien avec le conseil des sages est le fruit d'une démarche participative cultivée par la municipalité.

Samedi 16 avril, le Maire Jean Le Gall et ses adjoints ont inauguré les Jardins Familiaux au Vallon des Fresches. Petit

coin de nature à proximité du bourg et rapidement accessible à pied, les jardins familiaux disposent de 21 parcelles de 50m².

À ce jour, huit jardins ont été loués à raison de 30 € l'année. Chacune des parcelles a été attribuée par ordre d'arrivée des inscriptions. Lors de l'inauguration chacun a pu découvrir la parcelle qui lui était réservée.

Pour finaliser cet espace, un parking va être créé à proximité, l'ensemble des parcelles sera bordé d'une clôture avec un accès par une entrée commune, une réserve d'eau alimentée par les services techniques et un composteur seront mis à disposition.

A l'issue de l'inauguration sur site, lors du « pot de convivialité » offert à la Mairie,

La Gouffrerie



Vous avez peut être déjà goûté leur gaufres à l'épicerie du village ou lors du marché de Noël en décembre. Damien et Guillaume, deux frères, et leur famille se sont installés en plein cœur du bourg au mois d'août dernier.

D'origine belge, de la région de Liège plus précisément, ils préparent des gaufres dans leur caravane-laboratoire. Des recettes traditionnelles, adaptées au terroir breton et préparées avec un maximum d'ingrédients locaux.

Les gaufres des Flandres (fourrées au caramel au beurre salé) et les « Monique » (mini gaufres pour le goûter à la farine d'épeautre) sont vendues à l'épicerie de Vignoc et à Biotaupes le mardi soir. Au marché bio de Bazouges sous Hédé, vous pourrez également goûter aux gaufres de Liège, vendues chaudes.

Pour plus d'infos :

page facebook/lagauffrieriennes
tél. 06 95 93 20 16

un règlement pour le bon usage et le bon fonctionnement de l'espace communal a été remis à chacun des jardiniers-amateurs.

La municipalité souhaite fortement la création d'une association pour animer cette activité.

Si vous aussi vous êtes intéressés par un jardin familial vous pouvez vous renseigner et/ou vous inscrire au secrétariat de la Mairie.

L'attribution d'un jardin se fait sous réserve d'une inscription préalable et de la signature d'un engagement au respect du règlement.

Repas des aînés

Le repas annuel du CCAS a réuni 2 sœurs et 1 frère respectivement âgés de 95 ans, 93 ans et 89 ans.

Le repas organisé chaque année est un temps de convivialité, d'échanges et un moment privilégié pour rendre hommage à nos aînés.

Samedi 19 mars, le Maire Jean LE GALL, Françoise LEFEUVRE Adjointe et les membres du CCAS ont accueilli les Vignocois de plus de 70 ans pour le traditionnel repas annuel à l'Auberge du Tertre. Parmi les 53 invités, 3 nouveaux septuagénaires participaient pour la 1ère fois.

La doyenne de la commune, Mme Marie Truet, et le doyen de l'assistance, M. André Bohuon, ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre fleurs et cadeau des mains du Maire.

Pour des raisons de santé le doyen de la commune, M. Albert Lahaye, 93 ans était absent.

La fin d'après midi s'est clôturée en chansons interprétées par les aînés-chanteurs de la commune.



J. Le Gall et F. Lefeuvre entourent les sœurs et frère (à gauche Léa Talvard 93 ans, au centre Marie Truet 95 ans doyenne de la commune, à droite André Bohuon 89 ans doyen de l'assistance).

Ecole élémentaire

Inscriptions : Le directeur tiendra une permanence le mercredi 15 juin de 9h à 12h30.

Pour toute inscription, il suffit de prendre RV par téléphone au 0299698693 (répondeur).

Les documents à fournir :

- Livret de famille,
- Certificat de radiation,
- Carnet de santé/vaccinations,
- Autorisation d'inscription de M Le Maire.

Quelques projets/sorties :

Une exposition est prévue dans le cadre de la Semaine de la Poésie, sur le thème « Dix-moi dix mots » à l'école le 20 mai, et un spectacle musical le 23 juin.

Lundi 2 avril, les élèves de CM1 et de CM2 ont pris le départ pour rejoindre Saint-Germain-sur-Ille, à 10 km. Les élèves sont allés au canal d'Ille-et Rance pour regarder un spectacle d'Hugues Charbonneau à la Péniche spectacle.



Photo G. Castiel

Ecole maternelle

Le 26 mai, spectacle « La note magique », conte musical chanté et dansé, pour les enfants, avec la compagnie DOUNIA.

Le 3 juin, à partir de 16h10, vernissage de l'exposition d'arts plastiques (sur le thème de l'Afrique).

Du 27 mai au 24 juin, les enfants de grande et de moyenne sections de la classe de Lisa MOYSAN se rendront au centre équestre tous les vendredis après midi.

Impôt sur le revenu

Impôt sur le revenu : le service de déclaration en ligne ouvrira le mercredi 13 avril 2016.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 18 mai 2016 à minuit

- date limite de déclaration en ligne : 31 mai 2016 à minuit
Retrouvez tous nos services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...).

Recensement de la population

4 agents recenseurs ont sillonné le bourg et la campagne de VIGNOC pendant plus de 4 semaines. Grâce à leur persévérance et à l'accueil que vous leur avez réservé, ils ont pu collecter toutes les données nécessaires conformément aux prescriptions de l'INSEE. Dans plusieurs mois, l'INSEE fournira des statistiques complètes sur la structure de notre population, nos habitudes de déplacements, la nature et les caractéristiques de nos logements.

La population de VIGNOC est estimée à 1 831 habitants en 2016. La population de Vignoc était de 887 habitants en 1990, 1 096 habitants en 1999, 1837 habitants en 2008.

La croissance importante de la commune de 2000 à 2007 (5% par an) correspondait à la création du domaine du Moulin et de la ZAC du Chêne Augué.

Cela correspondait à un souhait de la municipalité pour conforter et développer l'appareil commercial de la commune.

Concours photos

Le bocage dans tous ses états

La communauté de communes du Val d'Ille organise un concours photographique à destination des habitants du territoire, dans le cadre des actions menées sur le bocage.

Ce concours a pour objectif de sensibiliser aux intérêts du bocage et d'illustrer le paysage du territoire. Il est ouvert aux photographes amateurs habitant sur le Val d'Ille.

Les photographies doivent être prises dans l'une des dix communes de la communauté de communes.

Le concours est ouvert du 18 avril au 1er septembre 2016 (date limite des envois de photographies).

L'annonce des résultats se fera le 18 septembre 2016, lors de la journée du patrimoine du Val d'Ille.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement du concours, disponible sur le site internet de la communauté de communes du Val d'Ille.

Renseignements : Céline Lévêque, Service Environnement, Bocage et Paysage, 02-99-69-58-97. www.valdille.fr

Carte nationale d'identité (CNI)

Le délai moyen d'obtention d'une CNI (avec le délai de fabrication compris - soit 15 jours) est de l'ordre de 8 à 10 semaines.

Aussi, notamment dans la perspective des examens de fin d'année scolaire et des vacances d'été, pensez à faire votre demande sans tarder.

Adhérer au dispositif "Argent de poche"

c'est s'investir dans la commune et participer à une action citoyenne !



Pendant les vacances de printemps, 7 jeunes de notre commune de 16 à 18 ans ont collaboré à l'entretien et à l'embellissement du parking de l'aire de pique-nique situé au « Bas Champ ». Ils ont réalisé leurs tâches encadrés par les services techniques.

Satisfaits de cette expérience en immersion dans le monde du travail ils sont prêts à s'inscrire pour l'été prochain.

Pour ces 2 missions de 3 heures 1/2, Alan, Baptiste, Coline, Fiona, Léa, Matéo et Nicolas ont reçu 30 €.

La seconde session 2016 se déroulera pendant les vacances d'été. «Si toi aussi tu remplis les conditions et désires GAGNER UN PEU D'ARGENT DE POCHE renseigne-toi auprès du secrétariat de la Mairie ».

Bibliothèque

Concours de lecture 2016

Une cinquantaine d'enfants âgés de 6 à 11 ans participent à cette deuxième édition du concours de lecture : bravo à tous !

Le concours se terminera par la remise des prix le mercredi 1^{er} juin, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Vignoc. La date limite pour déposer vos bulletins-réponses est le mercredi 25 mai. Rappelez-vous : il faut seulement trois bonnes réponses pour avoir une récompense...

La bibliothèque, c'est aussi pour les adultes !

La bibliothèque de Vignoc est surtout fréquentée par les enfants, et pourtant, les plus grands aussi devraient y trouver leur bonheur.

Notre offre comprend plus de mille romans pour adultes, dont deux cent cinquante romans policiers. Si vous préférez les bandes dessinées, il y en a près de cinq cents à la bibliothèque ! Vous y trouverez aussi des livres sur tous les sujets : bricolage, bien être, santé, éducation, psychologie, jardinage, activités manuelles, etc... La bibliothèque est abonnée aux magazines *Causette*, *Que Choisir*, *Mon Jardin & Ma Maison*, *Marmiton* et *Psychologies Magazine*.

Et si malgré tout, vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, nous avons des solutions à vous proposer : nous pouvons faire venir des livres de la médiathèque départementale et vous pouvez suggérer des titres de livres pour que la bibliothèque les achète.

Vous partez en voyage ? Nous pouvons faire venir des guides touristiques de la médiathèque départementale, il suffit juste de s'y prendre un peu à l'avance.

La bibliothèque municipale est un service qui s'adresse à tous les Vignocois et nous serons très contents de vous y accueillir toujours plus nombreux.

Lectures Esti'Val d'Ille revient pour sa 5^{ème} édition !

Du 22 juin au 13 juillet 2016, dans le cadre de Lectures Esti'Val d'Ille, la communauté de communes du Val d'Ille vous propose de nombreuses animations gratuites autour de la lecture et du patrimoine naturel. Cette année, cet événement coïncidera avec la venue sur notre territoire du Radeau Utopique. Nous comptons sur vous pour participer à ces beaux moments de découvertes. Et de votre côté, vous pouvez compter sur nous, nous allons tout faire pour vous faire passer des moments inoubliables !

Rendez-vous à Vignoc, le vendredi 8 juillet 2016, pour La Grande Soirée :

rencontre avec l'équipage du Radeau Utopique qui va vous proposer un banquet participatif, un grand jeu de société, peut-être même la diffusion d'une émission de radio... En tout cas, une soirée durant laquelle l'utopie sera dans toutes les têtes ! Suivra une séance de cinéma en plein air qui fonctionnera seulement si vous venez pédaler avec Ludik'énergie !

Si vous voulez en savoir plus sur le Radeau Utopique et son équipage : vous pouvez vous rendre sur leur site "http://www.ecolepi.com/#!__radeau-utopique"

Tous les détails sur lecture.valdille.fr et inscriptions obligatoire à partir du 20 juin auprès d'Hélène GRUEL au 02 99 69 86 89

Démarchage à domicile : ce qu'il faut savoir

La performance énergétique, l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur...) sont des sujets d'actualité, mais quelques entreprises indélicates viennent ternir l'image de ce secteur en développement.

Pour vous protéger contre d'éventuelles mauvaises surprises, voici une liste de bonnes pratiques à adopter en cas de démarchage à domicile :

- Ne cédez pas à la pression commerciale : **il ne faut rien signer et ne rien payer le jour même.**

- Exigez un devis précis : il doit mentionner le nom et l'adresse du fournisseur et/ou démarcheur, la nature et les caractéristiques du bien ou service acheté (marque, puissance...), les modalités et délais de livraison, le prix et les conditions de paiement, les services inclus, ainsi que le bordereau de rétractation.

Assurez-vous que l'adresse indiquée est bien celle de votre domicile, et **ne signez jamais un document non daté ou antidaté, qui pourrait vous conduire à la perte du délai de rétractation.**

AG d'ACTIF

Mercredi 15 Juin à partir de 18h30 à Langouët

L'association ACTIF a l'honneur de vous inviter à son assemblée générale qui aura lieu à la salle polyvalente de Langouët (Rue des chênes).

Cette soirée sera l'occasion de rappeler le rôle de l'association dans l'économie sociale et solidaire. ACTIF accompagne au quotidien les demandeurs d'emploi du secteur dans leur projet professionnel et favorise le « retour à l'emploi par l'emploi ».

ACTIF propose depuis maintenant 30 ans de la mise à disposition de personnel pour des particuliers (service à domicile), des entreprises et des collectivités (remplacement de plus ou moins longue durée) et réfléchit actuellement à diversifier son offre. Votre avis est essentiel pour l'association, venez participer au débat lors de cette soirée !

ACTIF se fera un plaisir de vous compter parmi les participants à l'assemblée générale du 15 Juin.

GAEC BioTaupes

**Marché d'été festif au GAEC BioTaupes
Mardi 28 juin de 17h à 19h30**

En plus des produits de notre ferme (légumes, pain au levain, miel), venez rencontrer producteurs et artisans locaux dans une ambiance festive !

GAEC BioTaupes - la Trubaillière, Vignoc
Renseignements : collectif@lesbiotaupes.fr

asso ci

> TCHAO DOUDOU

Braderie puériculture

T'chao doudou a organisé sa 7^{ème} braderie puériculture le 20 mars. Elle a été plus bénéfique pour l'association que pour ses exposants qui ont subi, malheureusement, les diverses braderies aux alentours. Les organisatrices feront en sorte de trouver une date plus adéquate l'année prochaine.

Avec un peu de retard, l'association met en vente le DVD de photos 2014-2015 résumant la vie en collectivité de l'espace jeux (6€). Les parents intéressés peuvent s'adresser à leur assistante maternelle pour l'acheter.

Une sortie avec tous les enfants est organisée le 24 juin à la mini ferme des Gayeulles. Au programme, visite de la ferme, pique-nique et jeux dans le parc pour les plus grands.

Assistantes maternelles, parents, grands-parents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une ou 2 séances d'essai !

Renseignements : 06.22.93.14.40 ou
mimie.braure@yahoo.fr

> BEN ES SEI NOUS

Ouverture tout l'été

Les bureaux de l'association Ben Es Sei Nous, affiliée à l'ADMR, seront ouverts tout l'été, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Agréée qualité par le Conseil Départemental et la préfecture depuis de nombreuses années, l'association emploie 30 aides à domicile qui vous proposent :

- des prestations d'aide à la personne : l'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette, l'aide aux courses et à la préparation de repas, l'aide aux tâches ménagères ...
- des prestations d'aide aux familles : garde d'enfant à domicile, horaires atypique, soutien ménager (femmes enceintes, arrivée d'un bébé dans la famille, maladie ponctuelle, ...)
- des prestations classiques de ménage et repassage pour tous.
- un accompagnement personnalisé pour les demandes de prise en charge financière de leurs interventions.

Contact : Jennifer FEUDÉ,
coordinatrice secteur et Estelle BRATS, secrétaire.

Adresse : Maison de Santé

14, rue Alfred Anne-Duportal à Hédé-Bazouges.

Tél. 02.99.45.40.98 ou courriel : besnhede.asso@admr35.org

La prochaine Assemblée générale se déroulera le 13 juin à 20h00 à la mairie de Saint-Symphorien.

ati ons

> JEUNESSE

4L trophy

Comme vous aviez pu le lire dans le bulletin municipal d'octobre 2015, deux jeunes étudiantes en médecine à Rennes, Marie (Melessienne) & Clémence (Vignocoise) ont participé au raid humanitaire, sportif et étudiant : le 4L Trophy en février dernier.

Après un an de préparation administrative, financière et mécanique, l'Association Gaz'L Breizh a pu ramener la 4L familiale de Clémence pour la troisième fois sur le territoire marocain !!

Leur mission était de parcourir plus de 6000kms pendant une quinzaine de jours à bord de leur 4L, surnommée Beber, en étant guidées seulement par le roadbook de l'organisation, leur boussole et leur intuition féminine !! Au programme : les nationales françaises et les autoroutes espagnoles avant la traversée en bateau du détroit de Gibraltar, puis les routes marocaines (encombrées d'ânes, de mobylettes et de camions lourdement chargés) et les cols enneigés de Taj, de Ouarzazate et du Tichka, sans oublier les longues pistes sableuses et rocheuses du Sahara, que Beber a affronté pendant 5 jours !!

Nos Gazelles ont ainsi apporté aux enfants marocains des cartables, crayons, cahiers, feuilles, frizbees, gels nettoyants, dentifrices, pansements et plein d'autres fournitures.

Leur arrivée à Marrakech fut riche en émotions, d'autant plus quand elles ont été appelées pour amener Beber sur le podium de cette dix-neuvième édition du 4L Trophy !! Eh oui, les filles ont remporté le premier prix féminin et la 7^{ème} place au classement général de cette course kilométrique (et non de rapidité) !

Elles reviennent émerveillées par la diversité et la beauté des paysages marocains, époustoufflées par l'entraide et la solidarité entre tous les trophystes et bien sûr des souvenirs plein la tête qui leur rappelleront cette aventure unique et magique qu'elles ont vécues !



> VIGNOC GYM DANSE

Gala 2016

L'association Vignoc Gym Danse vous convie tous à son gala annuel les samedi 18 et dimanche 19 juin 2016. Comme chaque année, nos danseurs vont nous faire voyager durant deux jours pour un spectacle extraordinaire. Tarif entrée adulte 5€, enfant jusqu'à 12 ans 1,50€.

Les ré-inscriptions pour la rentrée 2016-2017 auront lieu le samedi 25 juin de 10h à 13h salle des associations de Vignoc. Tarifs des activités pour 1h 140€ (habitants de Vignoc), 160€ (hors Vignoc), pour 1h30 170€ (habitants de Vignoc), 180€ (hors Vignoc). Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois. Nous nous renseignons pour mettre en place, à la rentrée, un système de prélèvement automatique sur 10 mois, pour ceux qui le souhaitent.

Les nouvelles inscriptions se feront comme à l'accoutumée lors du forum des associations de Vignoc, début septembre.

Bruno, professeur pour adultes, ne sera pas présent à la rentrée prochaine et nous sommes déjà à la recherche de son remplaçant.

Vignoc, le samedi 9 juillet 2016,
le Comité des Fêtes vous invite à sa soirée "Moules - Frites"
dans son centre bourg à Vignoc, au son de l'orchestre Double Face.

Programme

À partir de 18h : GODINETTE !

19h : Moules - Frites.

21h : bal populaire avec l'orchestre Double Face.

23h : Défilé aux lampions du bourg à l'étang.

23h30 : Feu d'artifice musical, à l'étang.

1h : fin du bal au bourg.

associations

Théâtre de Poche Spectacle Peggy Pickit

Dans le décor d'un jardin privé, sur une terrasse un soir d'été, deux couples d'amis se retrouvent après un long voyage humanitaire de 6 années.

Premier bilan de vie sous la voûte étoilée où les uns envient le confort et les autres, un goût de l'aventure teinté d'exotisme.

Complicité, rires et amertume tourbillonnent dans cette mise en scène qui parcourt à toute allure les contradictions de la conscience occidentale.

Cette palpitante comédie humaine se renouvelle et se déploie dans une version pensée pour l'extérieur.

L'immersion dans l'intimité des personnages n'en est que plus saisissante et donne une couleur réaliste et percutante à ce huis-clos contemporain.

Spectacle à partir de 12 ans

Le jeudi 9 juin à 21h30, chez l'habitant,
La Huardais, à Langouët
Réservation au 09 81 83 97 20
Tarifs : 10 € / 8 € / 6 €

> OSVIDH

Deux camps itinérants

Dans le Finistère, du 6 au 15 juillet 2016.

Ce camp itinérant destiné aux jeunes de 13 à 16 ans commencera à Camaret-sur-Mer pour une durée de cinq jours avec au programme de multiples activités (escalade, stand-up paddle, catamaran, baptême de plongée, navigation sur voilier collectif et vieux gréement et bivouac dans les arbres).

OSVIDH, zone de La Métairie,
35520 MONTREUIL LE GAST www.osvidh.fr

Renseignement auprès de :

Yannick Bitauld : 06 76 06 91 44
yannick.bitauld@osvidh.fr

Gwendal Moysan: 06 59 54 12 80 gwendal.moysan@hotmail.fr

A Saint Malo, du 17 au 22 juillet 2016.

Ce camp est destiné aux jeunes de 10 à 13 ans avec un hébergement en tentes au camping de la Cité d'Alet. Différentes activités leur seront proposées sur le thème de la mer ou la plage....

> CLASSE

Classes 6

Réservez votre soirée du 22 octobre 2016.

Renseignements : Carole LEFEUVRE au 06 74 33 98 85

> SOCIÉTÉ DE CHASSE

Ball-trap



La société se constitue d'une quarantaine de membres.

Elle organise tous les ans son ball-trap qui a lieu le week-end de Pâques. Elle dispose de trois pas de tirs, ce qui permet aux personnes de faire des tirs différents. C'est un ball-trap amateur ainsi, tout le monde peut tirer, il n'y a pas besoin de détenir un permis. Il faut juste être majeur. Des armes sont mises à disposition.

La société travaille aussi sur la régulation du ragondin qui détruit les rivières et plans d'eau. Sans oublier les renards et les fouines.

La société intervient aussi chez les agriculteurs pour la destruction des pigeons domestiques ainsi que pour les sangliers qui s'imposent d'année en année sur les cultures.

L'association fait partie d'un groupement qui s'appelle GIC (groupement d'intérêt cynégétique) dont Franck AUBREE est le président.

Ce groupe permet de pouvoir repeupler nos campagnes avec des oiseaux naturels et de pouvoir gérer nos populations de lièvres et de chevreuils.

Plus de 3000 faisans communs issus de souche naturelle ont été lâchés.

Le milieu de la chasse a bien changé. Ce n'est plus l'époque de nos grands-parents, nous devons en permanence faire un suivi de ces espèces, soit par un comptage de nuit, soit de jour.

Pour toute information vous pouvez contacter le 07 81 77 27 21.

Conseil municipal

Conseil du 7 janvier 2016

Résumé

FINANCES

CLSH

Il est proposé, un ajustement de crédits pour permettre de régler les prestations du CLSH correspondant au 3ème trimestre 2015 et une modification d'imputation d'article pour les admissions en non valeur.

BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre du contrat de territoire, une aide à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque est maintenue. Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide financière auprès du conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire pour l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque de Vignoc.

URBANISME

ZAC VALLON DES FRESCHES – CAHIER DES CHARGES – LOT 2.27 – Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges. Celui-ci indique le nombre de m² de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales. Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs du lot 2.27, informations contenues dans le cahier des charges.

VAL D'ILLE – COMMUNAUTE DE COMMUNES – URBANISME – DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN - Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que la communauté de

communes du val d'Ille lui délègue l'exercice du droit de préemption urbain sur les zones Ue, AU, 1AUz1, 1AUZ2 et Uc du PLU approuvé ainsi que les droits de priorité et les droits de délaissement dont elle est titulaire. Pour les zones 1AUz1, 1AUZ2 et Uc du plan local d'urbanisme(PLU), le droit de préemption urbain est renforcé.

Conseil du 4 FEVRIER 2016 5

Résumé

URBANISME

ZAC VALLON DES FRESCHES – CAHIER DES CHARGES – LOTS 1.03, 2.26, 2.2, 2.24 – Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 1.03, 2.26, 2.2, 2.24, informations contenues dans le cahier des charges.

ADMINISTRATION GENERALE

CONSEIL MUNICIPAL - REGLEMENT INTERIEUR - Un règlement intérieur pour le fonctionnement et l'organisation du conseil municipal a été voté le 24 avril 2014. Dans le règlement intérieur article 2, il est stipulé que les convocations au conseil municipal doivent être adressées aux conseillers municipaux par écrit et à domicile. La loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales a assoupli le dispositif en permettant que cette convocation soit adressée « sous quelque forme que ce soit » en vue notamment de promouvoir la dématérialisation des échanges au sein des collectivités locales. Le Code général des collectivités locales semble ainsi offrir la possibilité aux membres du conseil qui le souhaitent de recevoir leur

convocation aux réunions du conseil, et les délibérations accompagnant l'ordre du jour, par voie électronique. L'envoi de la convocation et de ses annexes n'est fait par voie électronique que sur accord des conseillers municipaux. Dans l'objectif d'économie financière et de développement durable, le conseil municipal accepte de recevoir les convocations et pièces annexes de la commune par voie électronique à l'adresse mail fournie par ses soins et s'engage à prévenir la commune en cas de modification des coordonnées.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – PLUI – DIA –

Le conseil municipal de Vignoc en date du 29/04/2014 a institué le droit de préemption urbain simple sur les zones Ue et AU et un droit de préemption renforcé sur les zones 1AUz1, 1AUZ2 et Uc du Plan Local d'urbanisme. Puis le conseil municipal de Vignoc en date du 05 novembre 2015 a transféré la compétence urbanisme pour la réalisation d'un PLUI à la communauté de communes du Val d'Ille. La communauté de communes du Val d'Ille, courant janvier 2016, a manifesté son intention de déléguer à la commune de Vignoc l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones Ue, AU, 1AUz1, 1AUZ2 et Uc du PLU approuvé, considérant l'intérêt pour la commune d'être délégataire du droit de préemption urbain en vue d'assurer la maîtrise foncière de son territoire sur les compétences qu'elle exerce. Le conseil municipal accepte que le maire soit chargé, pour la durée du mandat, et par délégation du conseil municipal d'exercer, au nom de la commune dans le périmètre défini par délibération du 24/04/2014, les droits de préemption définis par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

CONSULTATIONS

Taille haie - Delourmel 537.60 €
Rinçage des radiateurs – Plantin - Cantine maternelle 158.40 €
Etude de sol - CBTP - Allée de clinerie - 1878 €
Entretien tracteur – Delourmel - Atelier 850.53 €
Entretien réparation tondeuse Iseki – Delourmel - Atelier 3 700.50 €
Végétaux d'été – ESAT
La Simonière - Atelier 974.33 €
Dalle béton pour abri-bus 1099.20 €

FINANCES

ECOLE MATERNELLE DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

La dotation d'équipement des territoires ruraux est une aide financière de l'Etat allouée aux communes de 2000 habitants au plus. Dans la perspective du budget primitif 2016, la rénovation des plafonds des classes de l'école maternelle, du changement des velux, et du comblement de fosses vont être programmés (demande de conseils de l'école maternelle). Les dits travaux rentrant dans le cadre de DETR. Le taux de subvention est de 40 % du montant HT. Le plancher de dépense : 10 000 € HT et le plafond de dépense : 700 000 € HT. Les dépenses sont estimées actuellement à 31 800 € HT. Le conseil municipal accepte de solliciter les services de l'Etat pour l'obtention de l'aide financière au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

SALLE POLYVALENTE – TARIFS HORS COMMUNE

La salle polyvalente est louée aux habitants, associations de Vignoc depuis plusieurs années. Depuis quelque temps, les associations de Vignoc louent de moins en moins la salle, en raison d'un manque à

Conseil municipal

gagner du fait d'une fréquentation des manifestations festives en baisse. La commune a été contactée par une personne organisatrice de bal, bouëze... Elle souhaite utiliser la salle polyvalente les dimanches non occupés et demande un tarif spécifique. N'étant pas domiciliée sur la commune, un tarif hors commune lui est appliqué. Après discussion, un accord de principe sur les bases de 10 locations/an, un tarif de 160 € pour la location et de 20 € pour le chauffage, a été trouvé.

VAL D'ILLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES – CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMUNES POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES

Dans le cadre de la convention territoire à énergie positive pour une croissance verte, il a été inscrit une action d'acquisition de véhicules électriques par la communauté de communes et les communes du Val d'Ille, permettant ainsi aux collectivités intéressées de se doter d'un véhicule électrique avec un cofinancement de 80 %. La commune de Vignoc s'est positionnée pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger type fourgonnette. Afin de réaliser cette action, de faciliter la gestion du marché par les personnes publiques, de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes du Val d'Ille et les Communes de Melesse, La Mézière, Montreuil le Gast, Vignoc, Saint Médard sur Ille, Saint Germain sur Ille, Saint Symphorien et Saint Gondran, souhaitent passer un groupement de commande en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Conseil du 3 mars 2016

Résumé

URBANISME

DOMAINE DU MOULIN

La commune de Vignoc est propriétaire d'une parcelle de terre située en limite Nord-Est du lotissement « Domaine du moulin ». En 2007, le conseil municipal a donné droit à plusieurs propriétaires de ce dit lotissement pour agrandir leur jardin d'agrément au prix de 5 € le m² + frais d'acte. M et Mme Halliez, propriétaire après 2007 n'ont pas eu la possibilité d'acquérir la parcelle cadastrée AA 524 devant leur propriété et demande à le faire aujourd'hui.

Le conseil municipal consent à vendre au prix de 7.5 € le m².

BATIMENTS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE

Le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en place un dispositif d'aide aux collectivités, en amont de leurs projets, des moyens d'études.

Le dispositif porte sur l'aide à la prise de décisions et une réponse à des interrogations ponctuelles, notamment au travers du marché d'assistance technique confié à un organisme spécialisé : la SADIV. Le projet de rénovation thermique et énergétique de la salle polyvalente devient nécessaire. Il est donc proposé de solliciter le Département d'Ille-et-Vilaine pour bénéficier d'un appui technique.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage comporterait, compte tenu du projet de la municipalité, neuf demi-journées pour un coût de 420 € HT (504 € TTC)/demi-journée soit un montant de 3 780 € HT (4536 TTC). La commune s'engage à prendre à sa charge 20 % soit 907.20 TTC.

ADMINISTRATION GENERALE

RENONCIATION AU DROIT DE PRÉEMPTION :

• Pour le bien cadastré AB 210, d'une superficie de 5 627 m² appartenant à monsieur Alain Delamarre - Vignoc au profit du Groupe Launay – Rennes au prix de 50 000 € + frais d'acte.

• Pour les biens cadastrés AB 208 et 215 d'une superficie totale de 644 m² appartenant à monsieur Alain Delamarre - Vignoc au profit de monsieur et madame Précloux – Vignoc au prix de 110 000 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1400 ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 240 m² appartenant au Groupe Launay- Rennes – au profit de monsieur Yvonnick Jarnot et Pauline Henry - Pacé au prix de 38 500 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1411 ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 406 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes – au profit de monsieur Christophe Noël et madame Marine Cadoret – Rennes – au prix de 62 524 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1392 ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 368 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes – au profit de monsieur Jonathan martin et Madame Fanny Hochet – Betton – au prix de 60 500 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1389 ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 338 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur Romain Pevrier – Chantepie – au prix de 49 010 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1395 ZAC Vallon des Fresches d'une

superficie de 346 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur et madame Eugène Houal – Vignoc au prix de 54 668 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1396 – ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 326 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur Nicolas Martine et madame France Pavec – St Jacques de la Lande – au prix de 50 530 € + frais d'acte.

• Pour le bien cadastré A 1394 – ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 353 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur Florian Granier et madame Pauline Jublin – Melesse – au prix de 51 891 € + frais d'acte

• Pour le bien cadastré A 1384 – ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 403 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur Sébastien Saulnier et madame Juliette Gauthier– Vezin-le-Coquet – au prix de 62 868 € + frais d'acte

• Pour le bien cadastré A 1384 – ZAC Vallon des Fresches d'une superficie de 307 m² appartenant au Groupe Launay – Rennes au profit de monsieur et madame Robert Durant– Vignoc – au prix de 49100 € + frais d'acte

• Pour les biens cadastrés AA 365 et 517 (3 rue des roseaux)– d'une superficie de 765 m² appartenant au monsieur Duplessix Pascal – Pacé au profit de monsieur Julien Dumas et madame Cassandra Rouault– La Mézière – au prix de 152 500 € + frais d'acte

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il est rappelé au conseil municipal que le recensement de la population s'est déroulé du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Trois

agents recenseurs ont été recrutés. Au cours de la période du recensement, il a été constaté la défaillance de deux agents recenseurs. Afin de pallier aux manquements, un agent recenseur supplémentaire a été recruté en urgence et la coordinatrice, agent communal titulaire, a dû effectuer des heures supplémentaires.

FINANCES

OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2016

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de prévoir des crédits afin de permettre le mandatement des dépenses d'investissement notamment pour le remplacement des enceintes de la salle polyvalente et pour la pose d'un nouveau boîtier avec lecteur USB/CD/S D/B L U E T O O T H + TUNER RADIO.

Article Opération/ Chapitre- Dépenses 2188-346 : 4577 €

VAL D'ILLE

REFORME TERRITORIALE

Au vu du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale approuvé par Monsieur le Préfet notamment la fusion de la communauté de communes du Val d'Ille avec la communauté de communes du Pays d'Aubigné (sauf Romazy et Mouazé), il y a lieu de redéfinir la gouvernance de ce nouvel EPCI, c'est-à-dire la représentation des communes.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) notamment son article L52-6-1 prévoit la fixation et la répartition du nombre de sièges (voir tableau joint) :

- soit selon une répartition proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le Droit Commun (la Loi). Le nouvel EPCI disposerait alors de 34+4 soit 38 conseillers communautaires.
- soit un accord local (permettant une augmentation du nombre de conseillers communautaires). Les scénarii retenus permettraient un nombre de 45, 46, ou 47 conseillers.

Après avoir entendu l'exposé sur les deux principes possibles de représentation des communes au sein du nouvel EPCI, le conseil municipal a procédé au vote à bulletin secret.

Le résultat du dépouillement est le suivant :

Droit commun : 14 voix

Accord local : 5 voix

TRANSITION ENERGETIQUE – TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

La Communauté de Communes du Val d'Ille a été retenue comme Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Une convention a été signée en septembre 2015, qui a notamment permis le cofinancement de véhicules utilitaires électriques et hybrides (action en cours de réalisation), d'aménagements modes doux et d'aménagements de zones humides.

Il est aujourd'hui proposé de conclure un avenant à cette convention afin d'inscrire de nouvelles actions visant la transition énergétique et écologique du territoire. La commune de Vignoc souhaite inscrire dans cet avenant une action de rénovation de son patrimoine public (isolation de la toiture par l'extérieur, isolation périphérique, changement de plancher et mode de chauffage) et une action de rénovation partielle de son parc d'éclairage public (passage en LED).

Ces actions pourront être cofinancées jusqu'à 80% de leur montant total HT, dans la limite de 50 000 euros. Seules les dépenses concernant la transition énergétique et écologique sont éligibles.

Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site www.vignoc.fr

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

| | | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------|------------|
| • PARTHENAY Laurent | 50 allée du clos de la ruelle | Extension | 18/04/2016 |
| • JARNOT Yvonick et HENRY Julie | ZAC Vallon des Fresches, lot 2-27 | Maison individuelle | 18/04/2016 |
| • BETIN Maxime | ZAC Vallon des Fresches, lot 1-03 | Maison individuelle | 18/04/2016 |

Déclarations préalables

| | | | |
|--------------------|-------------------------|---|------------|
| • DAUNAY Patrick | 1 allée de la flume | terrasse surélevée ouverte | 28/01/2016 |
| • CHALMEL Anthony | 1 impasse de la bruère | abri de jardin | 15/03/2016 |
| • GALIPOT Stéphane | 1 chemin du chêne augué | réfection toiture et habillage du pignon Nord | 09/03/2016 |

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au 02.99.69.33.36.

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné

| lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|--------|--------|----------|--------|----------------|--------|
| 9h-12h | 9h-12h | 9h-12h | 9h-12h | 9h-12h | 9h-12h |
| | | | | 14h30 18h30 | |

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

| | |
|-------------------------|----------------|
| Pompiers départementaux | 18 |
| Pompiers de Gévézé | 02 99 69 02 02 |
| Gendarmerie | 17 |
| Gendarmerie de Hédé | 02 99 45 45 61 |
| SAMU-Médecin de garde | 15 |
| Centre anti-poison | 02 99 59 22 22 |
| Allo Enfance maltraitée | 08 00 05 41 41 |
| SIDA info services | 08 00 84 08 00 |
| SOS viols | 08 00 05 95 95 |
| Chenil service - SACP | 02 99 60 92 22 |

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*

> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 16h30 - 18h, Vendredi : 17h00 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h

Tél. : 02 99 69 82 37
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Du 16 au 20 mai : Semaine de la POESIE organisée par Arts et Culture
Samedi 28 mai : concert de musique classique de l'Orchestre Universitaire de Bretagne et organisé par Arts et Culture
Dimanche 29 mai : Bal organisé par PAO et animé par M & S Music
Mercredi 1er juin : Remise de prix du concours de lecture
Dimanche 5 juin : Bal organisé par le CATM et animé par Thierry SIMON
Samedi 11 juin : Inauguration du terrain multisports – après-midi d'activités sportives avec le concours des associations sportives et du GPAS
Dimanche 12 juin : Bal organisé par PAO et animé par Claudie PARKE
Samedi 18 et Dimanche 19 juin : Gala de danse organisé par Vignoc Gym Danse
Vendredi 24 juin : spectacle des aînés
Théâtre organisé par les enfants des TAP Théâtre et le professeur Marine BUCHER
Dimanche 26 juin : Bal organisé par le CCAS de Vignoc et animé par Dominique BLANCHARD
Vendredi 1er juillet Assemblée générale de Countr'ille dance
Dimanche 24 juillet : Bal organisé par la société de Chasse et animé par Philippe RENAULT
Dimanche 14 août : Bal organisé par la société de Chasse et animé par Galaxie
Dimanche 21 août : Bal organisé par PAO et animé par Claudie PARKER
Dimanche 28 août : Bal organisé par le CCAS de Vignoc et animé par M & S Music

MANIFESTATIONS

Dimanche 22 mai : braderie organisée par l'APEMA – restauration sur place et manèges pour enfants
Mercredi 25 mai : cours d'art floral pour enfants de 18h à 19h organisé par Arts et Culture et animé par Anne-Marie
Samedi 28 mai : cours d'art floral pour adultes de 10h à 12h organisé par Arts et Culture et animé par Anne-Marie
Mercredi 1er juin : cours de peinture de 14h à 16h organisé par Arts et Culture et animé par Marie-France
Samedi 25 juin : Fêtes des écoles organisée par l'APEMA
Samedi 25 juin : cours d'art floral pour adultes de 10h à 12h organisé par Arts et Culture et animé par Anne-Marie
Vendredi 8 juillet : Esti Val d'Ille – Radeau utopique et cinéma en plein air au Parc de loisirs
Samedi 9 juillet : Fête du 14 juillet
Samedi 3 septembre : Forum des associations

Etat-civil

NAISSANCES

| | | |
|----------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| KALOUDA LAKOUES CHERRUAULT Yanis | 1 rue de l'Ille | né le 25 janvier 2016 |
| GUÉZINGAR Timéo | Launeray | né le 26 janvier 2016 |
| HAMON Mary | 36 allée du Clos de la Ruelle | née le 5 mars 2016 |
| CAVALON Lola | 9 rue du Pont | née le 8 mars 2016 |
| LEUTELLIER Mia | 3 rue des Noës | née le 10 mars 2016 |
| PARÉ Anaïs | 16 allée l'Ourée du Grand Clos | née le 11 avril 2016 |
| BÈGUE Romane | 3 allée des Grandes Guérinais | née le 21 avril 2016 |

DECES

| | | |
|------------|--------------------|-----------------|
| GOÏC Erwan | 13 rue de la Poste | le 17 mars 2016 |
|------------|--------------------|-----------------|

MARIAGE

| | |
|--|------------------|
| FRANCO SANCHEZ Guillaume et GEORIS Mathilde, 1 rue de la Poste | le 2 avril 2016 |
| PRECLOUX Eric et MORZEL Nadine, 15 rue du Tertre | le 23 avril 2016 |

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmières libérales

- Mme LELAY Yolande
La Trubailière - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37
- Mme COLIN Estelle
5 allée de la fontaine - 35630 Vignoc.
Tel : 07 88 53 12 50